

# **Orientation 8 Sauvegarder et transmettre le patrimoine immatériel**

## **Orientation 8 Sauvegarder et transmettre le patrimoine immatériel**

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesures de connaissance :

« Connaître les savoirs et les usages de la nature sur le territoire.

Recueillir les contes, les chants et les danses.

Recueillir les savoir, les savoir-faire, les savoir-vivre et les pratiques

Améliorer la connaissance du patrimoine pastoral dans ses dimensions matérielles et immatérielles.» page 104

Référence ID de l'article : #1154

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:10